

Accord euro-méditerranéen d'association CE /Liban: adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'UE. Protocole

2008/0027(NLE) - 31/05/2016 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport de Ramona Nicole MNESCU (PPE, RO) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen instituant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République libanaise, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement **donne son approbation** à la conclusion du protocole.